



# RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION

Année 2016

Le rapport d'activité et de gestion est produit par le chef de projet en charge de la mise en œuvre opérationnelle du FIAF : Séverine Zimmer

Il fait état de l'activité du FIAF durant sa phase de préfiguration.

## Table des matières

Introduction.....	2
L'outil attendu au 1er janvier 2017.....	2
Mise en place du Fonds.....	3
Les comités de pilotages.....	3
Planification de la mise en œuvre.....	3
Les commissions et la formation des administrateurs.....	4
Résultats.....	5
Les livrables.....	5
La formation des administrateurs.....	6
Focus sur deux outils essentiels : le SI et le site internet.....	6
Les difficultés.....	7
Perspectives.....	7
Consolidation de l'équipe.....	7
Le SI et le site internet.....	7

## Introduction

Le FIAF est une association loi 1901, gérée paritairement. Il a été créé de par la volonté des partenaires sociaux.

Il regroupe dix titulaires (et dix suppléants) issues des organisations patronales et salariales suivantes : U2P, MEDEF, CGPME, COGETRA, UT CFE-CGC, USTKE, USOENC, CSTNC.

L'organisation salariale CSTC- FO marque sa volonté de rejoindre le projet et d'adhérer au fonds.

L'année 2016 constitue l'acte de naissance technique du Fonds.

Les partenaires sociaux souhaitent mettre en place le Fonds au 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'association est créée fin 2015, l'AG constitutive a lieu le 2 février 2016. Suit le recrutement d'un chef de projet, le 1<sup>er</sup> mars 2016.

## L'outil attendu au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Le principe de l'outil est de collecter une ressource sous forme de cotisation patronale pour la redistribuer sous la forme d'une offre de services visant à faciliter la formation professionnelle continue des salariés.

La nouvelle contribution sera constituée par le versement, par tous les employeurs du privé, d'un apport représentant 0,2 % de leur masse salariale, plafonné à la tranche I du RUAMM et qui sera collecté par la CAFAT.

Cette cotisation ouvre les droits de l'employeur au Fonds.

Les employeurs qui le souhaitent pourront procéder à des versements volontaires sous deux formes :

- Soit les reliquats de leur 0.7% que les employeurs choisissent de verser au Fonds plutôt qu'au Trésor, (et qui viennent alimenter l'enveloppe mutualisée)
- Soit un versement correspondant au 0.7%, qui alimente l'enveloppe droit de tirage, et qui est un compte propre à l'employeur. Il peut l'utiliser dans la limite de l'abondement effectué moins les frais de gestion et ce pendant deux années civiles.

Le budget du FIAF a été estimé à environ 330 millions par an les premières années (0.2% pour une année pleine). Cette somme sera utilisée par le FIAF pour développer une offre de services destinée aux salariés du secteur privé et qui pourra prendre la forme de :

- Diagnostic, conseil et accompagnement des employeurs dans l'élaboration de leur plan de formation, la recherche de formations adéquates et leurs mises en œuvre,
- Financement de plans de formation,
- Achat de formations auprès des organismes agréés en Nouvelle-Calédonie (et, si besoin, à l'extérieur),
- Recherche de co-financements,
- Etudes dans le secteur de l'emploi et de la formation.

## Mise en place du Fonds

Pour soutenir la mise en place et le suivi des chantiers, une permanente est recrutée le 1er mars 2016. Elle occupe la fonction de chef de projet, et est chargée de suivre et de mener à bien le projet, en lien avec les administrateurs. Elle est hébergée gracieusement au CDS<sup>1</sup> en attendant que le Fonds soit en capacité de louer des locaux.

En septembre 2016, le FIAF signe un bail pour des locaux de 156 m<sup>2</sup> à Doniambo, entièrement équipés.

Une deuxième permanente vient renforcer l'équipe le 10 octobre 2016. Elle occupe les fonctions d'assistante au chef de projet, un CDD de trois mois.

## Les comités de pilotages

Des comités de pilotage sont mis en place avec la DFPC. Ils sont mensuels et composés de<sup>2</sup>:

- Un représentant du membre du gouvernement en charge de la formation professionnelle
- La Chef du service certification, audit et contrôle (DFPC)
- La chargée du suivi de la mise en place du FIAF (DFPC)
- Les membres du Bureau du FIAF
- La chef de projet du FIAF

Ils sont mis en place suite à la signature du protocole d'accord pour la mise en place du FIAF-NC, signé le 7 mars 2016.

8 comités de pilotage se sont tenus entre cette date et le 31 décembre 2016.

## Planification de la mise en œuvre

7 axes de travail sont déterminés pour mettre en œuvre le Fonds.

AXE 1	<b>OUTILS DE GESTION</b>
AXE 2	<b>S'INSCRIRE DANS LA FPC</b>
AXE 3	<b>OPERATIONNALISER LE FIAF</b>
AXE 4	<b>CONSTRUIRE L'OFFRE DE SERVICES</b>
AXE 5	<b>COLLECTER</b>
AXE 6	<b>INFORMER LES ENTREPRISES</b>
AXE 7	<b>FORMER LES ADMINISTRATEURS</b>

<sup>1</sup> CDS : Conseil du Dialogue Social

<sup>2</sup> Composition extraite de l'article 2 du protocole d'accord pour la mise en place du Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation de Nouvelle-Calédonie

Pour chacun des axes, des chantiers sont ouverts, suivis par une commission composée de quelques administrateurs, ou du CA dans son ensemble. Chacun des chantiers se matérialise par un livrable. La planification des chantiers est déterminée en fonction d'une date de démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'un des enjeux au-delà des chantiers d'opérationnalisation est la formation des administrateurs.

### Les commissions et la formation des administrateurs

Des chantiers sont arrêtés en mars. Certains d'entre eux font l'objet d'une commission.

Axe	Commission	Chantier
LOI INTERNE	x	Règlement intérieur
	x	Règles de gestion
		Délégation de gestion
OUTILS DE GESTION		Procédures internes
	x	Cahier des charges du SI
S'INSCRIRE DANS LA FPC	x	Qualité
	x	Agrément / Evaluation
		Partenariats
OPERATIONNALISER LE FIAF		Profil des postes
CONSTRUIRE L'OFFRE DE SERVICES		Cartographie de l'offre
	x	Offre de services - programme I
		Lancement des premiers AO
COLLECTER	x	Suivi de la convention CAFAT
INFORMER LES ENTREPRISES		Cahier des charges du site internet
	x	Assurer le relais de l'information
		Identité visuelle

Certaines commissions sont sollicitées pour valider les avancées de l'équipe ou pour initier les travaux en en fixant les grandes lignes stratégiques. D'autres sont réunies pour produire les livrables (règles de gestion, règlement intérieur).

Les commissions ont mobilisé les administrateurs participant 66 heures en 2016 et leur formation – qui constitue un chantier annexe – 65 heures.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
<b>Commissions</b>				4	4		18	14	16	8		2	<b>66</b>
<b>Formation des administrateurs</b>			16		5	44							<b>65</b>

La mobilisation d'un administrateur sur ces chantiers est de 131 heures.

## Résultats

### Les livrables

Attachés à chacun des chantiers, des livrables attendus sont ensuite validés par le Conseil d'Administration et mis en œuvre par l'équipe technique.

Axe	Chantiers	mob. adminis. en heures.	Livrable associé	Validation
LOI INTERNE	Règlement intérieur	8	Règlement intérieur provisoire	CA 2016-10 du 23/05/2016 délibération 2016-10.6
			Règlement intérieur	CA 2016-16 du 09/12/2016 délibération 2016-16.4
	Règles de gestion	34	Règles de gestion V9	CA 2016-14 du 05/10/2016 délibérations 2016-14.2 à 17
			Règles de gestion V10	CA 2016-13 du 20/09/2016 délibérations 2016-13.1 à 5
			Règles de gestion V11	CA 2016-15 du 09/11/2016 délibération 2016-15.2
Délégation de gestion	-	Délégation de gestion	CA 2016-16 du 09/12/2016 délibération 2016-16.3	
OUTILS DE GESTION	Procédures internes	-	Procédures techniques	Feuille de route interne
	Cahier des charges du SI	4	Cahier des charges et procédures de consultation	CA 2016-15 du 09/11/2016 délibération 2016-15.5
			Choix de l'éditeur suite à consultation	CA 2016-16 du 09/12/2016 délibération 2016-16.2
S'INSCRIRE DANS LA FPC	Qualité	3	-	-
	Agrément / Evaluation	3	Agrément du gouvernement	Arrêté 2016-3001/GNC du 27 décembre 2016 relatif à l'agrément du
			Indicateurs à observer	Feuille de route interne
	Partenariats	-	Convention de partenariat	-
OPERATIONNALISER LE FIAF	Profil des postes	-	Recrutement de l'équipe	CA 2016-16 du 09/12/2016 délibération 2016-16.3
CONSTRUIRE L'OFFRE DE SERVICES	Cartographie de l'offre	-	Cartographie de l'offre	CA 2016-14 du 05/10/2016
	Offre de services	4	Arrêt d'une offre de services année I	CA 2016-15 du 09/11/2016 délibération 2016-15.4
	Lancement des premiers AO	-	-	-
COLLECTER	Suivi de la convention CAFAT	5	Convention	-

INFORMER LES ENTREPRISES	Cahier des charges du site internet	-	Cahier des charges et procédures de consultation	CA 2016-15 du 09/11/2016 délibération 2016-15.5
		-	Choix du prestataire	-
	Assurer le relais de l'information	3	Plan de communication fin d'année	CA 2016-15 du 09/11/2016 délibération 2016-15.5
		-	Dossier de presse	Validation par la Présidence le 21 novembre 2016
		2	Conférence de presse	02-déc-16
	Identité visuelle	-	logo / logotype / slogan	CA 2016-11 du 08/07/2016 délibération 2016-11.1
		66		

### La formation des administrateurs

La formation des administrateurs est un chantier stratégique qui a permis outre la bonne compréhension des enjeux de l'outil, une bonne cohésion des administrateurs.

Modalités	thématiques	Intervenants	dates
Séminaire de mars	Le paritarisme	Yves Laugrost: Fonds Polynésien	08-mars-16
	L'offre de services	Vincent Graulet: OPCALIA, directeur commercial	
	Services de proximité	Francis Petel: Administrateur AGEFOS PME mandaté par la CGPME	09-mars-17
	la construction des relations entre le FIAF et les secteurs		
	Les outils et procédures de gestion du FIAF		
	La gouvernance	Jean-Marie Luttringer: Consultant en droit de	
Visios-conférences	La gestion financière d'un fonds: la maîtrise de la trésorerie	Eric Meerschault, OPCALIA	18-mai-16
	Les outils internes de gestion	Eric Meerschault, OPCALIA	20-mai-16
	La politique d'achat et le contrôle qualité	Francis Petel, AGEFOS PME Sylvia Rodriguez, AGEFOS PME	24-mai-16
	L'offre de services	Laurent Clavel, OPCALIA Marie-Laure Even-Moreau, OPCALIA	26-mai-16
	La stratégie de communication vers les entreprises /proximité	Francis Petel, AGEFOS PME Valérie Sort, AGEFOS PME	27-mai-16
	Séminaire itinérant	Gestion Administrative et Financière	OPCALIA
Offre de services et achats		AGEFOS-PME	14-juin-16
Service de proximité et observatoire		FORCO	15-juin-16
Conseil en évolution professionnelle		UNIFORMATION	
Service de proximité et marketing		Constructys	16-juin-16
L'écosystème des OPCA		FPSP / FFP / DGEFP	
Cloture du séminaire		Jean-Marie Luttringer: JML conseil	17-juin-16
Séminaire stratégique	Règles de gestion	Sous forme de conseil d'administration	05-oct-16
			09-nov-16

### Focus sur deux outils essentiels : le SI et le site internet

Le Si et le site internet constituent les deux outils essentiels de la gestion et de la proximité. Les cahiers des charges ont été rédigés en 2016 et les consultations ont eu lieu en décembre 2016 pour le SI et en décembre 2016 pour le site internet, relancé en janvier 2017 (première consultation infructueuse : 0 réponse reçue)

## Les difficultés

Le Fonds fonctionne sur subvention pour cette année de préfiguration. Des retards dans les versements ont mis à mal :

- La formation des administrateurs,
- Le recrutement de l'équipe.

Par ailleurs, le vote de la loi du pays prévu pour la fin octobre dans le planning initial n'a pas eu lieu en 2016. Au 31 décembre 2016, la commission de lecture n'avait pas fini de discuter les textes.

## Perspectives

### Consolidation de l'équipe

Les recrutements supplémentaires sont prévus pour le mois d'avril, sous réserve du vote de la loi. La promulgation pourra amener à un premier recrutement dès la mi-mars, et un second mi-avril. Ce qui amènera l'équipe à la configuration suivante :

- ➔ Chef de projet – responsable du FIAF
- ➔ Conseiller 1 (Conseil et suivi des chantiers SI, Site internet et communication)
- ➔ Conseiller 2 et 3 (Conseil)

### Le SI et le site internet

Le SI et le site internet, outils fondamentaux de la mise en place du FIAF, sont prévus dans le courant de l'année 2017.

Projet	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Site internet								
SI: CRM								
SI: MyOPCA								
SI: extranets								

La loi du pays relative à la formation tout au long de la vie a été votée le 27 février 2017. La mise en œuvre opérationnelle du Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation est attendue pour le 2ème trimestre, sous réserve de l'adoption de la délibération et de sa publication au JONC – dont la date conditionne la signature de la convention avec la CAFAT.